



TOURNOI NATIONAL B

de Centr'Isère Tennis de Table



Samedi 26 et
Dimanche 27

SEPTEMBRE
2026



Cymnase de l'Arcade, Place de l'Europe 38340 Voreppe



RÈGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL

Article 1 : Homologation

Le tournoi est homologué “**national catégorie B**”, il est donc ouvert à l'ensemble des joueuses et joueurs du territoire national , licenciés à la FFTT.

Le tournoi est ouvert à toutes les catégories d'âges à partir de benjamines/benjamins. Les poussines/poussins ne sont pas autorisés à participer.

Le tournoi se déroule suivant les règles de la FFTT.

Le tournoi étant homologué, tous les résultats seront comptabilisés pour le classement FFTT.

Article 2 : Licenciation

La joueuse ou le joueur doivent présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2 des règlements administratifs de la FFTT) permettant de vérifier l'exactitude de leur licenciation et leur conformité avec la certification médicale pour la saison 2026/2027.

Article 3 Tableaux et dotations

Ce tournoi se déroule sur **24 tableaux**. Il est constitué de **16 tableaux**
8 tableaux le samedi et 8 tableaux le dimanche.

Tous les tableaux sont limités à **48 participants**

Les joueuses sont admises dans tous les tableaux (selon nombre de points).

Les joueurs ne sont pas admis dans le tableau féminin.

La dotation globale est de 3540 € ; les dotations sont EXCLUSIVEMENT en espèces (ou chèques).

Pour nous contacter: e-mail : tournoi@citt.fr

Site internet : <https://www.citt.fr>

Tableau	Jour	Heure début	Classements	Dotations		
				Vainqueur.e	finaliste	demie
9	Samedi	8H30	NC - 999 points	70	30	20
15	Samedi	9H30	NC - 1599 points	120	60	40
6	Samedi	10H30	NC - 699 points	50	30	20
13	Samedi	11H30	NC - 1399 points	100	50	30
18	Samedi	13 H	NC - 1899 points	150	70	40
Féminin 6	Samedi	14 H	Féminines NC-699 points	50	30	20
11	Samedi	15 H	NC - 1199 points	80	40	30
17	Samedi	16 H	NC - 1799 points	140	70	40
7	Dimanche	8H30	NC-799 points	60	30	20
12	Dimanche	9H30	NC - 1299 points	90	40	30
16	Dimanche	10H30	NC - 1699 points	130	60	40
10	Dimanche	11H30	NC - 1099 points	75	35	25
11	Dimanche	13H00	NC-1199 points	80	40	30
14	Dimanche	14H00	NC - 1499 points	110	50	30
19	Dimanche	15H00	NC - 1999 points	160	80	40
TS	Dimanche	16H00	Toutes Séries	220	110	60

IMPORTANT :

Si le nombre de joueuses et joueurs inscrits et pointés dans un tableau **est inférieur à 30, sa dotation sera divisée par 2 sauf pour le tableau féminin qui restera entièrement doté.**

Les dotations seront remises aux ayant-droits, contre signature, à la fin du tableau. En cas de non récupération dans les 15 jours qui suivent le tournoi, elles seront annulées.

Pour nous contacter: e-mail : tournoi@citt.fr

Site internet : <https://www.citt.fr>

Article 4 : Formules

Tous les tableaux sont organisés avec des poules d'au moins 3 joueurs et 2 qualifiés par poule qui intègrent ensuite un tableau éliminatoire. **Le placement des joueurs dans les tableaux se fait, sur place, par tirage au sort, suivant les règlements de la FFTT.**

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches de 11 points.

Il est rappelé qu'un joueur qui ne répond pas présent à l'appel de son nom est déclaré forfait. Cependant, le JA pourra accorder une tolérance de 5 minutes avant de prononcer le forfait.

Article 5 : Droits d'engagement

Le paiement des droits d'engagement s'effectue au moment de l'inscription, exclusivement en ligne

Les droits d'engagement sont fixés à :

1 tableau :	9 €
2 tableaux :	17 €
3 tableaux :	25 €
4 tableaux :	32 €
5 tableaux :	38 €
6 tableaux :	43 €

Le nombre maximum de participation est fixé à 3 tableaux par jour.

Les droits d'engagement ne seront pas restitués en cas de désistement, pour quelque raison que ce soit, dans un ou plusieurs tableaux, au-delà de la date et de l'heure de limite d'inscription.

Article 6 : Inscriptions

Les inscriptions seront closes le vendredi 25 septembre 2026 à 18 heures.

Elles sont à faire :

→ en ligne uniquement via [le formulaire](#)



La liste des inscrits (mise à jour régulièrement) et l'ensemble des éléments nécessaires avant et pendant



le tournoi sont disponibles ici

Les inscriptions sur place ne seront pas acceptées.

Article 7 : Clôture / Pointage / Tirage / Forfait

Les joueurs devront justifier de leur présence (pointage) au moins 15 minutes avant leur premier tableau du samedi et du dimanche (nécessaire de pointer le dimanche même si vous étiez présent le samedi).

Pour nous contacter: e-mail : tournoi@citt.fr

Site internet : <https://www.citt.fr>

Attention : Les joueurs inscrits mais non pointés 15 minutes avant l'horaire de début du tableau seront scratchés pour le tableau. (*à la différence de la règle du critérium fédéral*)

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, l'article IV.202 des règlements administratifs de la FFTT s'appliquera sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 8 : Juges-arbitres et responsables du tournoi

Le juge-arbitre est :

Laurent Seguin - JA3

La juge-arbitre adjointe est :

Catherine Gayet - JA3

Les responsables du tournoi sont **Florence Brault** et **Jean-Michel Poulat**

Article 9 : Arbitrage, Balles et tenue sportive

L'arbitrage des parties est effectué par les joueurs ou des arbitres volontaires.

Les balles sont fournies par les joueurs et doivent être en plastique sans celluloïd.

Une tenue sportive conforme aux règlements de la FFTT est exigée.

Article 10 : Matériel interdit

Il est rappelé aux joueurs que l'usage de "boost", de la colle rapide, de revêtements à picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : "*Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.*". Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous.

Le collage des revêtements dans l'enceinte du gymnase est interdit.

S'il y a nécessité d'effectuer un collage de revêtement avant ou après une partie (ex revêtement endommagé ou qui se décolle), celui-ci doit être fait sous le contrôle du Juge-Arbitre.

Article 11 : Pause et buvette

Il n'y a pas d'interruption pour le déjeuner.

Buvette et restauration disponibles sur place.

Article 12 : Vol et règles dans le gymnase

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objet.

Il est formellement interdit de fumer dans le gymnase y compris dans les vestiaires et le hall d'entrée.

De nombreuses poubelles seront mises à disposition dans la salle, merci de les utiliser, de faire le tri adapté et de laisser les gradins propres.

Il est interdit d'introduire des récipients en verre dans la salle et les gradins.

Article 13 : Droit à l'image

Chaque participant-e autorise expressément les organisateurs de Centr'Isère TT ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il-elle pourrait apparaître au cours de la compétition et lors des remises de lots.

Article 14 : Acceptation du règlement

En s'inscrivant au tournoi, le joueur accepte sans réserve tous les articles de ce règlement.

ATTESTATION

Moi, Laurent Seguin JA3 numéro de licence 3810851 du club de ST EGREVE, accepte de juger arbitrer le tournoi NATIONAL B du club de CENTRE ISERE qui aura lieu les

26 27 SEPTEMBRE 2026

A MOIRANS

Attestation faites pour servir ce que de droit

L Seguin le 18 avril 2026

